

L'ÉCHO ROANNAIS

JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

LITTÉRATURE, INDUSTRIE.

AGRICULTURE & AVIS DIVERS

DÉSIGNÉ A ROANNE POUR INSÉRER LES ANNONCES JUDICIAIRES.

Communes faisant partie de la circonscription du bureau de poste de Roanne, pour lesquelles lettres peuvent être affranchies à 10 c.

Balbigny, Chérier, Commaille-Vernay, Cordelle, Lantigny, Nandax, Ouches, Parigny, Pouilly-les-Nonnains, Riorges, St-Cyr-de-Favières, St-Maurice, Villemonais, Villers, Vougy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Un an, 8 francs ; — Six mois, 4 francs.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1869, dans les quatre journaux suivants : Le Mémorial de la Loire, le Journal de Montbrison, l'Écho Roannais, le Journal de Roanne.

L'ÉCHO ROANNAIS PARAÎT TOUS LES DIMANCHES

PRIX DES INSERTIONS :
Annonces, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

Insertion gratuite de tous les articles d'intérêt public.

ON S'ABONNE A ROANNE,
Chez MM. Marion et Vignal, imprimeurs, rue Impériale, 70 ;

A PARIS,

Chez M. HAYAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.
— MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

dernière levée de la boîte au bureau.

7 h. du matin, Cassel, Vichy.
11 h. 50 matin, Balbigny, St-Etienne, Montbrison, Lyon, Paray, Clermont, St-Germain-Laval, St-Symphorien, St-Germ.-Lapinsasse, Lapacaudière, 6 h. 30 soir, Paris, Lyon, Belmont, Charbon, Thizy, 7 h. 10 soir, Clermont, Paris, Moulins.
10 h. soir, Montbrison, Paray, Marigny, St-Germain-Lapinsasse et route, Amplepuis, Tarare, Lyon Thizy, Balbigny et c., Montbrison, Roan, Neulize, Vichy.

TABLEAU DES HEURES DE DÉPARTS DES TRAINS DU CHEMIN DE FER (SERVICE D'HIVER).

de Roanne à Paris					de Paris à Roanne					de Roanne à Lyon					de Lyon à Roanne					de Roanne à St-Etienne					de St-Etienne à Roanne				
STATIONS	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR	STATIONS	SOIR	MATIN	SOIR	SOIR	STATIONS	MATIN	SOIR	SOIR	STATIONS	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	STATIONS	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	STATIONS	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	
Roanne	8 22	12 47	8 2	8 8	Paris	9 50	8 3	4 50	»	Roanne	6 20	12 25	4 50	Lyon	8 25	8 25	3 55	6 40	Roanne...	6 10	8 3	12 35	4 40	St-Etienne	5 20	9 55	2 10	5 34	
St-Germain-L.	8 42	1 7	8 22	8 28	Moulins	8 31	5 34	2 21	12 52	Coteau	6 27	12 35	5 3	S-Germ.-au-M.-d'Or	9 18	9 13	4 43	7 27	St-Cyr-de-F	8 27	12 54	5 2	Balbigny	7 30	11 21	3 45	6 58		
Lapacaudière	8 59	1 24	8 6	8 39	S-Germ.-de-F	9 49	6 30	3 29	2 13	L'Hôpital	6 40	12 48	5 13	L'Arbresle...	9 58	9 58	5 27	8 16	Vendanges	8 42	1 11	5 15	St-Jodard...	7 23	11 42	4 6	»		
St-Martin-d'E.	9 16	1 41	8 23	8 58	St-Martin-d'E.	11 20	8 11	5 11	3 35	Régny	6 41	12 59	5 24	Tarare	6 2	10 32	6 8	8 49	St-Jodard...	8 52	1 13	5 27	Vendanges	7 36	11 51	4 18	»		
S-Germ.-de-F	10 14	2 38	7 20	9 52	Lapacaudière	11 35	8 26	5 26	3 50	Saint-Victor...	7 4	1 11	5 36	Amplepuis...	6 51	11 29	6 52	9 46	Balbigny...	7 10	9 12	1 23	5 27	Cyr-de-F	7 49	12 7	4 31	»	
Moulins	11 37	4 11	»	11 28	St-Germain-L.	11 52	8 45	5 43	4 7	Amplepuis...	7 19	1 26	5 51	Saint-Victor...	7 5	11 39	7 2	9 58	St-Etienne...	8 35	10 57	3 18	7 15	Roanne...	8 11	12 32	4 56	7 55	
Paris	9 20	»	9 9	»	Roanne	12 11	9 2	6 2	4 26	L'Arbresle...	8 14	2 53	7 18	Régny	7 18	11 50	7 13	10 09											
	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	S-Germ.-au-M.-d'Or	9 13	3 32	7 55	L'Hôpital	7 31	12 2	7 25	10 34											
										Lyon	9 52	4 20	8 50	Coteau...	7 45	12 16	7 38	10 24											
											soir.	soir.	soir.	Roanne	7 51	12 22	7 44	10 40											
															soir.	soir.	soir.	soir.											

de Roanne à Montbrison					de Montbrison à Roanne				
STATIONS	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR	STATIONS	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR
Roanne	6 10	12 35	4 40	»	Montbrison	4 55	9 25	4 45	»
St-Just-sur-L.	8 14	2 49	6 53	»	St-Just-sur-L.	5 26	10 10	5 46	»
Montbrison	9 3	4 10	7 55	»	Roanne	8 11	12 32	7 55	»

de Roanne à Clermont et à Vichy					de Clermont et Vichy à Roanne				
STATIONS	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR	STATIONS	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR
Roanne...	8 22	12 47	5 4	»	Clermont...	8 6	12 28	4 30	»
S-Germain-des-F	10 14	2 38	6 55	»	Vichy...	9 45	4 50	»	»
Vichy...	10 55	»	7 35	»	S-Germain-des-F	10 5	2 20	7 10	»
Clermont...	12 39	7 48	9 20	»	Roanne...	12 11	4 26	9 20	»

Roanne, le 21 Mars 1869.

CHRONIQUE LOCALE

ET DÉPARTEMENTALE

La section des travaux publics au conseil d'Etat a terminé l'examen du projet de loi portant concession à MM. Mangini du chemin de fer de Montbrison à Lyon.

Ce projet viendra à l'ordre du jour de l'assemblée générale du conseil d'Etat de mercredi prochain ; il sera présenté au Corps législatif à la première séance qui suivra les vacances de Pâques.

Une compagnie particulière a fait dresser un avant-projet de chemin de fer de Saint-Etienne à Annonay par Firminy et les vallées de la Semène et de Duniers. Non seulement, nous assure-t-on, M. le ministre des travaux publics aurait autorisé les ingénieurs des ponts-et-chaussées du département à réviser l'avant-projet en question, mais Son Excellence aurait aussi promis d'ouvrir des crédits pour cette étude complémentaire.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique en date du 15 mars 1869, ont été nommés officiers d'académie les instituteurs dont les noms suivent :

Fouilland, instituteur public à Saint-Martin-d'Estréaux (Loire).

D'après des renseignements puisés à bonne source, voici où en est l'organisation de la garde mobile, tant à Paris que dans les départements :

La France entière doit donner 318 bataillons, 128 batteries d'artillerie et cinq compagnies de pontonniers. Sur ce nombre, les 29 départements des trois Corps en voie d'organisation donneront 142 bataillons, 91 batteries et 2 compagnies de pontonniers, soit à peu près la moitié.

Les nominations signées par l'Empereur jusqu'à ce jour comprennent la totalité des chefs de bataillon dans les 1^{er} et 3^{es} corps d'armée ; ceux du deuxième seront désignés dans le

courant du mois. Les nominations de capitaines se poursuivent activement. Dans les 4^{es} et 5^{es} corps d'armée, les candidatures relatives aux commandements de bataillons ont été recueillies, et des états de propositions établis. Toutefois, les nominations n'auront lieu que plus tard par suite de considérations budgétaires.

En effet, le crédit alloué à la garde nationale mobile sur chacun des exercices 1868, 1869 et 1870 s'élève à 5 millions. Le crédit de 1868 a été employé à la confection d'uniformes. Cette année on pourra organiser et habiliter dans les trois premiers corps d'armée, les 103,000 hommes des classes de 1867 et 1868, qui seront seules habillées et exercées.

Quant aux jeunes gens des classes 1864, 1865 et 1866, incorporés en vertu de dispositions transitoires, ils ne seront ni réunis, ni habillés. D'où l'on peut induire avec raison qu'ils sont, dès à présent et par le fait, exonérés de tout service.

En résumé, jusqu'à nouvel ordre, les populations de l'Est, du Nord et du Nord-Ouest fourniront seules, des gardes mobiles d'ici à la fin de 1870. Les départements relevant des grands commandements de Lyon, Tours et Toulouse ne commenceront à être organisés qu'en 1871.

Un grand Concours de Musiques d'harmonies, de Fanfares et de Sociétés chorales sera ouvert à Clermont-Ferrand, le dimanche 29 août 1869, par l'Administration municipale, avec le concours de la Société lyrique.

Le jury choisi parmi les sommités musicales de France, une grande quantité de récompenses, médailles d'or, argent, etc., enfin la situation centrale de Clermont-Ferrand et ses sites renommés, tout fait espérer une réussite complète à ce concours musical.

J'adresse la lettre suivante à M. le Rédacteur en chef de l'Éclair, en réponse aux quelques lignes de critique dont il a fait suivre le compte-rendu de ma conférence.

Monsieur et honoré confrère,

Comparer la liberté à une barrière, c'est d'après vous, se permettre une image déplorable.

Ce qualificatif m'étonne dans votre bouche de démocrate.

La pondération de la liberté par elle-même, surtout en matière de presse, est un des articles les plus sacrés du dogme démocratique radical.

Est-ce bien à moi de vous l'apprendre ?

L'image dont je me suis servi est abrupte dans sa forme, j'en conviens, mais c'est le seul repro-

che que vous, Éclair, avez le droit de lui faire. Je vous prouverai, quand vous voudrez que, dans cette circonstance, j'ai été en parfait accord avec ce qu'ont dit et écrit depuis 15 ans, les principaux députés de la gauche.

C'est une peine que vous m'éviterez si vous voulez bien relire leurs discours sur la liberté de la Presse.

Recevez, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. MARION.

Nous recevons, trop tard pour l'insérer, une nouvelle communication de M. Auloge, sur la fièvre charbonneuse. Cet article sera publié dans notre prochain numéro.

Dans l'agriculture, pour labourer un champ jusqu'à son extrémité, on est obligé de faire passer l'attelage sur le champ du voisin. Quand ce dernier champ n'est pas ensemencé, il n'y a là aucun délit ; mais lorsqu'il est couvert de récoltes, c'est autre chose.

La cour de cassation a jugé une question de ce genre, et, dans l'intérêt des agriculteurs, nous croyons devoir faire connaître l'arrêt qu'elle a rendu.

Le labourer qui fait tourner ses chevaux et sa charrue sur la terre ensemencée de son voisin commet la contravention prévue par l'article 475, n° 10, du Code pénal, qui défend de faire ou laisser passer des bestiaux, animaux de trait, etc., sur le terrain d'autrui ensemencé ou chargé de récoltes. Cet article, en effet, est absolu et applicable dans tous les cas, puisqu'il n'en résulte aucune exception, et qu'aucun droit de servitude n'a été établi en faveur des propriétaires voisins dans l'intérêt de l'agriculture.

Dans la nuit du 30 janvier, au bal du Prado, à St-Etienne, un danseur laissa par mégarde tomber son porte-monnaie contenant une trentaine de francs. Après l'avoir vainement cherché, il fit publier, au son du tambour, la perte qu'il venait de faire. Le porte-monnaie avait été lestement ramassé par une fille masquée, qui le remit à la dérobée à son cavalier, sans interrompre un brillant quadrille.

C'était la fille Granger et le nommé Cave, ayant eu déjà l'un et l'autre maille à partir avec la justice.

Traduits devant le tribunal correctionnel, ils

n'en étaient point ébranlés. La maison Duhamel et Compagnie conservait les plus florissantes apparences ; il eût suffi de quelques centaines de mille francs pour la relever.

Sûr qu'elle pourrait tenir encore un mois, Duhamel parti. — Il parcourut la Suisse et l'Allemagne, voyageant jour et nuit, — à cheval pour perdre moins de temps. Il vit tout ceux à qui la reconnaissance aurait dû faire un devoir de l'aider ; mais, dans ses yeux on lut sa ruine et on le reçut froidement ; quand il demanda des ressources pécuniaires, chacun l'éconduisit ; ceux-ci devaient, disaient-ils, songer avant tout à leur famille ; — formule adroite qui semblait en exclure Duhamel ; — les fonds de ceux-là étaient tous engagés dans les affaires ; les uns ne pouvaient disposer d'aucune forte somme sans se causer le plus grave préjudice ; — les autres ne se donnaient même pas la peine de dissimuler leur ingratitude et refusèrent brutalement.

Indigné, éperdu, désespéré, le néo-citoyen frappa de porte en porte, alla de ville en ville. Ce fut en vain. Pour comble de malheur, ses démarches ne tardèrent pas à s'ébruiter ; — on les interpréta facilement ; elles ne servirent qu'à hâter sa perte. L'heure approchait où il allait avoir de fortes échéances à payer sans pouvoir y faire face ;... quelques jours encore, et la maison allait être déclarée en faillite.

C'est sous le coup de cette affreuse préoccupation que nous rencontrons Duhamel traversant la forêt Noire pour revenir en France. Plus d'espoir. Il se voyait perdu ; un miracle seul eût pu l'empêcher de rouler dans l'abîme... C'est pourquoi il s'arrêta ému à la vue d'un valon paisible, tandis que de sa poitrine s'échappait ce cri d'angoisse :

— Que ne suis-je né ici ! Que n'y suis-je mort inconnu !

Ceux qui ont beaucoup souffert le savent ; il est un moment où la douleur, arrivée à son paroxysme, perd toute son acuité. Par cette étrange loi qui fait que les extrêmes se touchent, soit que l'excès d'inquiétude amène l'insensibilité, soit que l'âme trop tendue n'ait plus qu'un

ont protesté de leur innocence. La culpabilité de Cave n'ayant pas paru suffisamment établie, il a été acquitté ; la fille Granger a été condamnée à six semaines de prison.

Le ministère public a interjeté appel contre les deux inculpés.

A l'audience du 8 de ce mois, la cour a ordonné un supplément d'information. Les témoins ont été entendus, lundi de cette semaine.

La cour faisant droit à l'appel du ministère public contre Cave, et à l'appel à minima contre la fille Granger, a déclaré les deux inculpés coupables de vol, et les a condamnés tous les deux à trois mois de prison.

M. Goutard, vicaire de Lentilly, a été nommé vicaire à Saint-Laurent-d'Oingt.

M. Faure, vicaire à Neulize, a été nommé vicaire à Larasse.

M. Giroudon, ancien curé de Pinay, est décédé à Saint-Just-la-Pendue, le 28 février, à l'âge de 77 ans.

M. Sage, ancien curé d'Anse, est décédé à Ruthiange, le 12 mars, à l'âge de 68 ans.

C'est le 11 avril prochain, dimanche du Bon-Pasteur, que tombe l'anniversaire demi-séculaire de l'ordination du pape Pie IX.

THÉÂTRE DE ROANNE

LES FAUX MÉNAGES DE M. EDOUARD PAILLERON.

Nous avons assisté jeudi à la représentation de cette pièce étrange, si on la considère au point de vue de l'action en elle-même, magnifique, si on s'attache surtout à sa forme élégante et pure. On dirait que c'est de la facilité du vers que M. Pailleron a fait le point important de son livre. Le fameux précepte : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci*, ne paraît pas l'avoir touché : l'action est pour lui chose de mince valeur, ce qu'il lui faut, ce qu'il recherche, se sont les situations hasardées, dangereuses, nous pourrions presque dire impossibles, d'une vie toute faite de fantaisie et d'exaltation.

L'interprétation de pareilles œuvres offre d'autant plus de difficultés que la donnée en est moins

désir, une soif, un appétit : le repos ; — toujours est-il que l'on tombe dans un engourdissement physique et moral ; les objets extérieurs vous apparaissent comme à travers les réseaux du rêve ; — on ne sent plus la souffrance ;... on ressemble au voyageur saisi par le froid ; un sommeil invincible l'enlève, et qu'il éprouve un tel bien-être qu'il veut dormir, — bien il sache qu'il ne se réveillera plus.

Duhamel en était là : son cerveau, où depuis un mois rebondissait sans cesse la même idée fixe, invariable, monotone, touchait en ce moment aux limites de l'idiotisme. Certains frissonnements nerveux lui rappelaient de loin en loin la présence d'un malheur béant sous ses pas ; alors, la tête lui tournait ; il avait hâte d'en finir. — Comme les gens pris de vertige devant un gouffre, comme l'oiseau fasciné devant la gueule du boia, il se sentait attiré par la catastrophe.

Donc, c'est dans cette disposition d'esprit que Duhamel contemplant la vallée ;... mais bientôt son regard seul erra dans les profondeurs — son âme s'envola bien loin.

La nuit se faisait noire et compacte.

Il rêvait. — C'était un joyeux intérieur ; sa femme, sa compagne aimée s'appuyait doucement sur son épaule ; il regardait ses deux enfants jouer sur ses genoux ; il entendait leurs frais éclats de rire, et baignait en frémissant de joie leurs têtes blondes et roses.

Tout à coup, un timbre métallique le fit tressaillir. — Le clocher rustique qui s'effaçait peu à peu dans les ténèbres tinta lentement.

Ces notes sonores, à demi effacées par le brouillard, rappelaient Duhamel à la réalité. Réveillé poignamment ! — Sa femme... il se souvint qu'elle dormait dans le cimetière ; ses enfants, quel avenir de honte et de misère il leur avait préparé !

Oh ! sans le souvenir de ces deux êtres chéris, avec quelle sombre volupté il se fût étendu sur cette terre humide pour s'y laisser mourir ! Mais il fallait vivre... vivre pour eux.

Quand Duhamel voulut se remettre en marche, il s'aperçut qu'au milieu de sa préoccupation, il

FEUILLETON DE L'ÉCHO ROANNAIS

UNE NUIT

DANS LA FORÊT NOIRE

Par le baron FRÉDÉRIC DE BEIFFENBERG.

D'abord sa femme mourut, — sa femme, simple et douce créature dont le gros bon sens l'eût retenu sur le penchant de sa ruine... puis, un associé le vola et s'enfuit avec une partie de ses capitaux ; — enfin, croyant réparer cette dernière trouée, le négociant se jeta dans une des spéculations aléatoires de la Bourse ; — une baisse énorme, inattendue survint et engloutit les débris de sa fortune.

Tant qu'il lui était resté une lueur d'espérance, Duhamel n'avait point perdu courage. Une sorte d'animation fiévreuse l'avait soutenu et empêché de penser... ; il s'était étourdi sur sa position, il avait fermé les yeux pour ne point voir le précipice.

Mais quand sa ruine fut consommée, il demeura anéanti, foudroyé. — Pour la première fois, le spectre de la faillite se dressa devant lui.

Il faut avoir vécu de la vie commerciale pour bien comprendre ce qu'il y a d'angoisse, de honte et de terreur dans ce simple mot : Faillite !...

Un homme s'est voué au travail ; il a sévèrement sa jeunesse et son âge mûr des plaisirs les plus innocents ; — ses cheveux ont blanchi, son front s'est dépouillé ses épaules se sont voûtées sous un labeur écrasant et sans trêve ; — comme l'hirondelle qui maçonne son nid, il a échauffé jour par jour, brin à brin, paille par paille l'édifice sur lequel repose son honneur, sa réputation, l'avenir de sa famille. Le voilà vieux ; il est affaibli, fatigué... Va-t-il enfin toucher le but ?... Non. — Tout s'écroule dans la poussière !

Il ne peut tenir ses engagements ! C'est à dire

naturelle. Aussi avons-nous été grandement surpris en bien, en voyant avec quel rare bonheur nos artistes de jeudi avaient saisi les différentes situations qu'ils étaient chargés de rendre.

Nous n'hésitions pas à prédire à la troupe de M. Monrose de grands succès dans notre ville, mais... après Pâques.

Aujourd'hui dimanche

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Le plus grand succès du Théâtre du Vaudeville

L'ABIME

Drame en 5 actes et 10 tableaux, par CHARLES DICKENS.

Au dixième tableau, décor nouveau.

Nous empruntons au *Petit Journal* les détails qu'on va lire sur la CATASTROPHE DE LA PLACE DE LA SORBONNE.

Nous avons reçu hier soir la dépêche télégraphique suivante :

« Paris, mardi 16 mars.

« Quatre heures. Explosion place Sorbonne, dans laboratoire produits chimiques, maison Fontaine. Epouvantable catastrophe. Nombreuses victimes. — HENRY. » C'est à cinq heures que nous fut remise cette dépêche, sinistre dans sa rude concision ; une demi-heure après nous étions sur les lieux du désastre...

C'est en effet une épouvantable catastrophe. Un bruit terrible, comme celui d'une poudrière qui saute, a jeté l'épouvante dans le quartier de la Sorbonne. L'explosion avait eu lieu dans le laboratoire de M. Fontaine, fabricant de produits chimiques, à l'angle de la place et de la rue de la Sorbonne.

A l'instant, la devanture du magasin vola en éclats, les débris furent lancés avec une force inouïe jusqu'aux maisons situées en face, à cinquante mètres de distance au moins, enfonçant les carreaux des magasins, bavant les devantures, blessant des personnes chez une blanchisseuse et dans la Brasserie du Rhin.

Le magasin où avait eu lieu l'explosion était en feu... c'était une mer de flammes enveloppant tout...

Une partie des objets du magasin, le comptoir, etc., furent projetés au dehors, et avec eux deux ou trois des malheureux qui se trouvaient dans l'intérieur...

Un éclat de bois a été lancé avec tant de violence contre l'hôtel du Périgord, en face, qu'il est resté fiché dans le mur au-dessus du mot *Hôtel*.

La place présentait un aspect horrible. Sur un banc, devant la brasserie, gisait un cadavre horriblement mutilé, brisé, dépourvu de ses vêtements, brûlé, noirci, sans tête !

Il avait été projeté par la violence du choc...

En tombant, il avait rompu, torqué le banc... la cervelle avait jailli sur les murs, et jusque dans le logement d'un relieur...

On avait jeté un drap sur le cadavre presque nu.

Deux hommes apportaient une civière pour y déposer le corps.

Il se disloqua dans leurs mains.

On dut le mettre morceaux par morceaux sur la civière pour l'emporter.

Était-ce M. Fontaine fils, le préparateur, ou un employé ? Il n'y avait pas moyen de le reconnaître.

Une autre victime fut également lancée sur la place, déchirée, meurtrie et affreusement défigurée, morte.

En un instant, la foule a envahi les rues de la Sorbonne, la place de la Sorbonne, la rue Gerson, le boulevard Saint-Michel.

La stupeur était sur tous les visages.

L'effroi était augmenté par la vue d'un grand nombre de personnes pâles de terreur et le visage et les mains ensanglantés... par les éclats de vitres.

Un mot sur le théâtre de l'événement.

Une des rues les plus connues du monde des étudiants, les moins connues des oisifs, c'est la rue de la Sorbonne.

Par une de ses extrémités elle débouche sous le musée de Cluny, par l'autre sur la rue Soufflot.

Elle traverse la place où se trouvent face à face l'église de la Sorbonne et le lycée Saint-Louis.

Dans la rue, vis-à-vis l'une des portes de la Sorbonne, se trouve un passage, après le passage un hôtel, enfin la maison qui fait l'angle de la rue et de la place et qui porte les numéros 2 et 4.

On peut lire encore l'enseigne suivante :

J. PELLETIER

membre de l'institut.

FONTAINE, successeur.

La maison, de construction récente, a six étages, des balcons, une assez belle apparence. A côté, sur la place, se trouvent des constructions plus modestes.

C'est à quatre heures moins vingt minutes que l'explosion a eu lieu.

Au même instant, des milliers de vitres ont volé en éclats ; sur la place, dans les rues voisines, au boulevard Saint-Michel, les croisées sont béantes.

Les locataires épouvantés de toutes les maisons voisines étaient, au même instant, frappés par les fragments de verre.

— La station du Carême est prêchée cette année, dans la Cathédrale de Lyon, par un prêtre originaire de notre département (Saint-Etienne), le R. P. Mouton, qui, quoique jeune encore, déploie un talent vraiment remarquable.

En vente dans les Bureaux de l'Echo roannais, à Roanne, rue Impériale, 70

corps éminemment explosible, comme le fulminate. Ici il importe de rapporter des détails techniques communiqués par un homme compétent au journal *Paris*.

M. Fontaine ignorait que ce sel de potasse ne différait des autres mélanges détonants que par une plus ou moins grande quantité d'eau de combinaison, et qu'un changement brusque de température et de conditions hygrométriques pouvait transformer cet inoffensive matière en un formidable agent destructeur. L'explosion du picrate de potasse se produit dans tous les sens. Ainsi il effondre le plancher sur lequel il repose.

M. Fontaine avait envoyé chercher à sa fabrique, établie hors Paris, quelques kilos de picrate de potasse.

Le garçon les avait emportés sur une voiture découverte, enfermés dans un simple sac de papier. L'air était chargé de vapeur d'eau, le picrate en est avide ; quand on l'enfonce dans la boutique, où il faisait très chaud, la différence de température fit évaporer une partie de cette eau ; mais il en restait une partie qui, se combinant avec le picrate, le transforma en fulminate de potasse.

Peut-être, malgré cette imprudence, l'accident ne serait-il jamais arrivé si la fatalité ne s'en était mêlée. On avait déposé le sac sur le comptoir. Il gênait. Quelqu'un qui passait là voulut s'en débarrasser et le jeta de toute sa hauteur comme on eût fait d'un ballot de coton, dans un coin de la boutique.

Le mal était fait.

La devanture de la boutique céda immédiatement à l'expansion du gaz produit instantanément. Si l'explosion s'était faite dans la cave entre les parois et une voûte offrant une forte résistance, le gaz comprimé eût acquis une telle puissance que toute la maison, avec ses cinq étages et ses quarante ménages, sautait et pouvait compromettre la solidité de la voûte des catacombes, qui s'étendent sous le quartier.

Les pertes matérielles sont considérables. Le magasin de M. Fontaine contenait toujours une grande quantité de composés chimiques les plus chers ; il y avait du perchlore d'or, du nitrate d'argent, du sulfate de quinine. Il y avait notamment, sous l'escalier, une petite armoire qui était remplie de cette dernière matière, très chère comme on sait.

Les magasins de M. Fontaine étaient assurés pour la somme de 310,000 fr. aux compagnies du *Phénix* et de la *Nationale*. On sait que les établissements qui présentent des dangers et font courir des risques, payent un droit d'assurance très-élevé. M. Fontaine payait une prime de 17 fr. pour 1,000 fr.

— On nous écrit de Coutouvres :

Les réunions des jeunes conscrits de Coutouvres ont eu, cette année, une physionomie toute nouvelle et des plus satisfaisantes, grâce à l'initiative de M. le Curé. Ce bon et digne curé, si populaire et si désireux de porter dans le cœur de ses paroissiens les bienfaits de la saine morale, de la civilisation et surtout de cette politesse et de ces bonnes manières, qui le distinguent entre tous, a bien voulu fraterniser avec cette jeunesse. Il avait déjà reçu la visite de ses jeunes concitoyens, lorsqu'un dimanche avant le tirage, où les conscrits de Montagny, suivant une ancienne habitude, étaient venus se réunir à ceux de Coutouvres, ils s'étaient présentés à eux sur la place publique, à leur retour d'un tour de bourg et a demandé le capitaine de Montagny. Aussitôt aperçu, il a été accueilli par un roulement de tambour, et après avoir respectueusement embrassé le drapeau, il a trinqué avec eux, leur a adressé quelques paroles flatteuses, comme lui seul sait les dire, et s'est retiré laissant dans ces jeunes esprits les impressions les plus favorables. Quelques jours après, mêmes cérémonies avec ceux de Coutouvres seuls.

Il n'a pas voulu que son œuvre en resta là, et il a sollicité une invitation à leur dîner. Les jeunes gens, prévenus de cette bonne disposition inespérée, se sont tous réunis, et tambours en tête, sont allés l'engager au presbytère. Il leur a fait l'accueil le plus gracieux et le plus cordial, leur donnant des marques bien visibles de sa satisfaction et leur promettant de se rendre à leur désir. En effet, il a présidé le dîner et y a fait régner le calme, l'ordre et la bienséance, qui trop souvent font défaut dans ces sortes de réunions. Au dessert, il leur a adressé un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Mais pour qui connaît sa prédilection pour l'état militaire, il n'y a pas de doute, qu'il ne leur ait parlé des devoirs qui y sont attachés, de l'honneur du drapeau français et de la gloire qu'il y a à le suivre. Car ses paroles et quelques bouteilles de liqueur dues à sa générosité, ont tellement électrisé ces jeunes têtes, que vous n'auriez su dire quels étaient les plus heureux de ceux qui allaient abandonner le toit paternel pour servir la patrie ou de ceux qui pouvaient continuer à jouir des douceurs de la vie de famille. C'est dans cet état d'enchantement que les a laissés M. le Curé, ne jugeant pas à propos d'assister à une petite représentation toute comique qui a terminé cette fête fraternelle. Le n° 4, vulgairement appelé *bide* était échu à Coutouvres. Les camarades de celui qui en avait été favorisé, ont voulu lui faire un hommage à leur manière. Ils l'ont monté sur un âne, la face tournée vers la queue, qui, artistement transformée en pupitre, portait un journal qu'on lui avait donné à lire. Ils ont ainsi fait le tour du Bourg, à la plus grande hilarité de la foule rassemblée sur leur passage.

Un des dimanches suivants, M. le Curé, à son tour, a appris aux fidèles que M. le Sous-Préfet lui avait fait une visite et l'avait complimenté sur la bonne tenue et la conduite exemplaire des conscrits de Coutouvres. Nous aimons à croire que tous les curés de l'arrondissement, jaloux de mériter les mêmes compliments, s'efforceront de suivre un exemple qui ne peut manquer d'avoir les plus heureux résultats.

— La station du Carême est prêchée cette année, dans la Cathédrale de Lyon, par un prêtre originaire de notre département (Saint-Etienne), le R. P. Mouton, qui, quoique jeune encore, déploie un talent vraiment remarquable.

En vente

dans les Bureaux de l'Echo roannais, à Roanne, rue Impériale, 70

L'Annuaire général

DU COMMERCE DE LYON

et du département du Rhône

contenant les adresses des habitants de Lyon, classées par rues, lettre alphabétique et professions.

Prix : broché, 6 fr. ; relié, 7 fr.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE

Du 13 au 20 mars 1869.

Mariages néant.

Naissances (18).

Dénoel Jeanne, fille de Antoine Dénoel, et de Combe Michelle. — Simonet Etienne, fils de Jean Simonet, et de Thoral Philippe. — Charasse Catherine, fille de Jean Charasse, et de Poude Louise. — Déchamp Marie, fille de Jean Déchamp, et de Vernay Benoit. — Ressort Philibert, fils de Antoine Ressort, et de Lapra Marie. — Martin Jules, fils de Charles Martin, et de Girardon Léonie. — Epinat Claude, fils de Pierre Epinat, et de Doya Hélène. — Sornin Marie, fille de Laurian Sornin, et de Bossard Marie. — Labranche Jeanne, fille de Jean Labranche, et de Vigaud Marie. — Prélange Victorine, fille de Jean Prélange, et de Luillier Marguerite. — Sotton Jeanne, fille de Jean Sotton, et de Descote Pierrette. — Chevalier Josephine, fille de Claude Chevalier, et de Bresson Marie. — Chevalier Benoit, fille de Claude Chevalier, et de Bresson Marie. — Brat Jean, fils de Pierre Brat, et de Dache Marie. — 4 enfants naturels.

Décès (11).

Plassard Catherine, 61 ans, veuve de Barlet Pierre. — Durand Marie, 3 ans. — Georges Catherine, 6 mois. — Demure Marius, 5 jours. — Nely Pierre, 20 ans, célibataire.

Telle fut la violence de l'explosion, qu'à l'instant même on entendit voler en éclats, avec un fracas indescriptible, toutes les fenêtres des environs.

Non-seulement tous les carreaux des maisons en face éclataient, mais à toutes les maisons d'à côté, celles qui font retour sur le boulevard Saint-Michel, à la Sorbonne et au lycée Saint-Louis, en face de l'autre côté du boulevard, à 200 mètres de la maison Fontaine, les rues Gerson et Victor-Cousin étaient jonchées de débris de verre.

Les persiennes aussi s'étaient brisées ainsi que des devanures de magasin.

C'était un cliquetis effroyable.

Le bruit de l'explosion fut entendu jusqu'au pont Saint-Michel, sous les galeries de l'Odéon ; un jeune médecin, demeurant rue Descartes, derrière l'Ecole polytechnique, entendit le bruit, quoique ses fenêtres fussent fermées.

M. Delastre, qui débouchait sur la rue Victor-Cousin, qui longe la Sorbonne, entendit la détonation avant de voir le désastre : il resta sourd pendant 2 heures.

A la Sorbonne, les auditeurs des cours publics éprouvèrent une frayeur très-légitime en entendant le bruit de l'explosion, qui avait fait trembler le vénérable monument sur ses bases.

Quelques instants avant, un préparateur attaché à la maison, M. Gustave X..., avait apporté un paquet à la Sorbonne ; il s'était empressé de rentrer au laboratoire.

Un peu après, le malheureux arrivait, Gustave X... avait le dos tourné du côté d'où partait le coup ; il fut néanmoins grièvement brûlé à la tête et jeté, parmi les décombres, sanglant, inanimé...

Dans le trouble du premier moment, on ne l'avait pas remarqué ; il gisait là, sans secours.

C'est M. Fontaine père qui l'aperçut ; il le fit retirer et lui fit donner des secours...

M. Fontaine était sorti au moment où le malheureux arrivait. Quelques instants auparavant, il avait vu sa famille, ses amis et ses coopérateurs bien portants.

Quand il revint, attiré par le bruit, il ne trouva plus que des cadavres, des mutilés et des ruines.

Gustave X... a été transporté chez lui ; il avait la tête tuméfiée ! on espère le sauver.

Cet infortuné est marié depuis un an !...

Tout s'était passé avec la rapidité de l'éclair ; un instant après la détonation, tout le monde fut aux fenêtres, de tous côtés on accourait sur la place ; on voyait les ravages effroyables causés par la catastrophe.

En même temps on apercevait le magasin en feu.

Les flammes sortaient avec impétuosité de la devanture à peu près disparue ; elles étaient alimentées par des masses de sels, d'essences, de benzine, etc. ; elles léchaient les murs extérieurs, attaquaient le plafond et envahissaient l'escalier.

La communication avec les étages supérieurs était coupée, les locataires étaient exposés à être brûlés, asphyxiés !

Les premières personnes arrivées sur le lieu du sinistre avaient reculé.

Elles craignaient de nouvelles explosions. En effet, c'était chose probable au milieu de cet approvisionnement de produits chimiques déjà en feu.

La maison Fontaine est d'ailleurs connue. On savait, ou on croyait généralement, qu'on s'y occupait d'expériences, d'invention de matières explosibles, d'engins fulminants.

Mais, il faut le dire à l'honneur de la population parisienne, le premier mouvement de crainte instinctive fut bien vite surmonté ; on courut au secours des personnes en danger.

Dans ce premier instant de panique bien naturelle, tous les locataires, hommes, femmes et enfants, s'étaient précipités aux fenêtres.

Leurs clameurs, leurs cris : Au secours ! étaient déchirants. Ils se voyaient perdus.

A la violence inouïe de l'explosion, à l'ardeur des flammes qui poussaient vers eux des tourbillons brûlants, la folie de la terreur s'était emparée d'eux.

Plusieurs voulaient se précipiter du second et du troisième sur le trottoir.

Un homme, un père, aveuglé, fon de douleur, tenait dans ses mains son enfant de deux ans.

Eperdu, hors de lui, il allait le jeter dans l'espace.

Une femme éperdue cherchait à passer de sa fenêtre à une fenêtre de la maison contigue...

Le remède était plus dangereux que le mal...

Au milieu du tumulte, du désordre inséparable d'une pareille scène, on put leur crier d'attendre et lui montrer les échelles de secours qui arrivaient...

En effet, de tous côtés on appliquait aux murs des échelles, des perches... Pompiers, sergents de ville, voisins, étudiants, ouvriers, se précipitèrent à l'envi.

Il y eut là de nombreux actes de courage, des couvreurs et des peintres en bâtiments qui travaillaient dans la maison voisine passèrent par les toits du numéro 4 et arrivèrent d'en haut au secours des désespérés.

Les maisons voisines sont en grande partie habitées par des étudiants ; tous ont rendu des services signalés dans ces tristes circonstances.

Un matelot, le sieur Sementé, s'est distingué par son courage et son sang-froid.

Un autre arriva aux fenêtres en faisant le saut de la perche ; il parvint à descendre une femme.

Béranger, maître d'armes, a sauvé trois personnes.

Plusieurs locataires avaient conservé assez de calme et de présence d'esprit pour nouer ensemble des draps qu'elles attachèrent aux barreaux des fenêtres et se laissèrent ainsi glisser à terre.

Une d'elles descendit avec un petit enfant.

— Sauvez ma maîtresse, s'écria-t-elle ; elle est restée en haut.

Cette pauvre jeune femme, la mère de l'enfant, était accouchée la veille, disait-on.

peine.

Il lui donna un double florin.

L'enfant sauta de joie.

— Oh ! merci, monsieur, s'écria-t-elle, suivez-moi, je vais vous y conduire.

Et tout en marchant à côté du cheval de Duhamel, elle essayait de voir son double florin.

— Karl va être bien content demain, murmura-t-elle, peut-être qu'il ne me battra pas.

— Qui est-ce, Karl, demanda le voyageur.

— C'est mon frère.

— Il vous maltraite donc, pauvre petite.

Elle baissa la tête et dit d'une voix triste :

— Karl est méchant quand il n'a pas de pain...

et nous n'en avons pas tous les jours.

— Il ne travaille donc pas pour en gagner.

— Quelquefois il prend sa cognée et il s'en va dans la forêt avec les autres bûcherons, mais il ne tarde pas à revenir plus triste et plus colère ; il dit que le travail le fatigue ; alors, il s'assied devant la porte, et il fume pendant des journées entières, sans parler, les yeux fixes, les sourcils froncés, les poings serrés... C'est dans ces moments-là qu'il me frappe, s'il m'aperçoit, en disant qu'il me déteste, que je suis la cause de sa pauvreté, et que si ma mère n'avait point épousé le bûcheron Hermann, mon père, il serait aujourd'hui un riche et puissant seigneur...

— Que veut-il dire par là ?

— Je l'ignore. Je lui crois la tête faible, aussi je lui pardonne. D'ailleurs, je n'est que lui à aimer : notre père et notre mère sont morts.

— Mais comment vivez-vous ?

— Lorsque mon frère a faim, comme ce soir, je vais au château trouver Déborah qui se fait vieille. Je l'aide dans son ménage, et en récompense elle me donne de quoi nourrir Karl pendant quelques jours.

(La suite au prochain numéro.)

— Chapuis Jacques, 71 ans, veuf de Dêl Marie. — Bigolet Jeanne, 5 mois. — Longère Antoine, 5 mois. — Veurier Marie, 56 ans, veuve de Deveaux Claude. — Bletier Eugénie, 28 ans, épouse de Robelin Benoît. — 1 enfant présenté sans vie.

FAITS DIVERS

Une singulière chance. On ne saurait se figurer l'acharnement avec lequel les hommes et surtout les femmes spéculent sur des numéros et rêvent des ternes et des quaternes, dans les pays où existe encore la loterie officielle. Il est vrai que cette monomanie est entretenue par des hasards merveilleux et par des récits qui de bouche en bouche ont fanatisé de plus en plus les adeptes. Une dame de Vienne avait aperçu en rêve plusieurs numéros de loterie. Cédant à la superstition commune, persuadée que ces numéros lui feraient gagner une bonne somme, elle donna dix kreutzers à sa fille, âgée de douze ans, et l'envoya au bureau de loterie pour en exiger les chiffres rêvés. La petite court si vite qu'elle perdit sa monnaie en route, ce qui lui valut en rentrant une correction maternelle. Assise sur le seuil de la porte, la pauvre enfant fondait en larmes, lorsqu'un étranger vint à passer, lui demanda la cause de sa douleur et lui fit cadeau de dix autres kreutzers. La petite fille court de nouveau à la loterie; mais, ne se rappelant pas bien les numéros désignés par sa mère, elle en prend d'autres par étourderie. Au retour, nouvelle correction maternelle. Cependant, quelle ne fût pas, il y a quelques jours, la stupeur de cette femme lorsque, en lisant la liste du dernier tirage, elle vit que les numéros misés par sa fille avaient gagné une somme considérable!

— Une assez plaisante définition du socialisme : « — Dis donc, Banclé, toi qui est dans une scierie, qu'est-ce que c'est que le socialisme ? » — Tes bête! Tiens, censément, nous entrons chez un marchand de vin. T'offres une tournée et tu payes; j'en offre une et... tu payes. » — Oui, mais si je suis socialiste aussi ? » — Alors, c'est le marchand de vin qui paye. » — Et supposition qu'il est socialiste aussi ? » — Alors on se bûche. » E. BLAVET.

— Un jeune homme de 16 à 17 ans a été acquitté dernièrement par le Tribunal correctionnel de Lyon, de la prévention de vol, comme ayant agi sans discernement; mais par application de l'article 66 du Code pénal, il a été ordonné qu'il resterait pendant deux ans dans une maison de correction.

Ce prévenu avait été chargé, par son père, d'aller chercher une pendule en réparation. Profitant d'un moment favorable, il décroche lestement de la vitrine une montre en or, et disparaît. Presque aussitôt après ce premier vol, il entre dans un bureau de tabac, et pendant qu'on le sert, il prend une poignée de cigares. Mais, cette fois, il est moins heureux; le buraliste qui a tout vu, le poursuit et le fait arrêter sur la place Bellecour.

Il a interjeté appel du jugement du 29 décembre dernier, mais la Cour, après avoir entendu M. Rapet, et M. de Prandière, premier avocat général a confirmé la décision des premiers juges.

— On lit dans le Pays : « Un des principaux agents de la Bourse de Paris s'est pendu dans la nuit du 25 au 26 par suite d'un vol considérable (dix-huit cent mille francs, à ce qu'on assure) commis à son préjudice par un employé infidèle. »

— Un suicide assez singulier : Le fils du révérend John-T. Smith, ministre à Brith, jeune homme de dix-huit ans, rentrait l'autre soir à la maison paternelle avec un cigare aux lèvres.

— Où avez-vous eu cet objet ? lui demanda sa mère.

— Matante me l'a donné.

— C'est inexact; votre tante sort à l'instant même d'ici, et elle m'a fait remarquer que vous aviez un porte-cigare.

— Je vous dis que ma tante me l'a donné ! s'écria le jeune homme en devenant très-pâle, et la preuve, c'est que je vais vous chercher sa lettre !

Et il monta les escaliers en courant. Quelques minutes après, on entendit un coup de feu.

On se précipita dans sa chambre, et on trouva le jeune homme baigné dans son sang, avec un pistolet dans la main droite.

On a trouvé à côté de lui une lettre dans laquelle il demandait pardon à ses parents.

Il paraît que ce jeune homme fumait excessivement et que son père lui avait demandé plusieurs fois de renoncer à cette habitude.

L'enquête du coroner a rendu le verdict suivant :

« Suicidé dans un moment de folie. »

— On lit dans l'Echo du Charollais :

« Vendredi dernier, un cultivateur du hameau de Saint-Albain, commune de Vareilles, travaillait dans un pré, en compagnie de son chien, lorsqu'il aperçut à la gueule de celui-ci une tête paraissant être celle d'un nouveau-né. Il alla immédiatement en faire la déclaration au maire, qui fit prévenir les magistrats.

« On procéda aux plus actives recherches, et, sur des indices révélateurs, on ne tarda pas à découvrir l'auteur présumé de ce crime, qui est aujourd'hui en état d'arrestation. C'est une jeune fille de 23 ans, nommée Jeanne-Françoise Jandard, se disant de Chamay-le-Macon, mais habitant Veauxrenard, canton de Beaujeu, et qui, précédemment, avait couché trois nuits dans plusieurs fermes de Vareilles. Jusqu'à ce jour on n'est pas encore parvenu à retrouver le corps de l'enfant. »

Le Bulletin d'Agriculture dit que M. le préfet du Rhône a nommé une commission qui s'occupe déjà des dispositions à prendre pour faire, du concours régional, une grande, belle et fructueuse solennité.

C'est à Perrache que seront élevées les constructions provisoires pour le concours. Une idée qui nous paraît juste a été mise en avant. Pourquoi, à la fin des concours, ne réserverait-on pas un jour pour la vente des bestiaux amenés par les exposants ?

Avis aux Dames

Les propriétaires des magasins de nouveautés A LA VILLE DE LYON (à Lyon), désireux de donner une preuve éclatante et irrécusable de la sincérité des prix qu'ils annoncent, exposent depuis lundi et mettent en vente en même temps, 1,000 pièces de Cretonne pour ameublement et 500 pièces de Perse à des prix affichés par série qui nécessitent quelques explications.

Pour que les acheteurs soient entièrement convaincus des avantages qui leur sont offerts, il est essentiel qu'ils remarquent deux choses :

1° LA RÉDUCTION SUR LES PRIX ;

2° L'IMMENSITÉ DU CHOIX.

La différence des prix offerts par les magasins A LA VILLE DE LYON est au moins de 20 pour 100 sur ceux des maisons de Paris, pour plusieurs raisons, une seule suffirait. C'est que les frais d'exploitation à Paris sont de moitié plus élevés qu'à Lyon.

L'immensité du choix, c'est un point important à signaler. Cette masse unique de cretonnes représente dix fois les assortiments de n'importe quelle maison de Paris, et voici comment : A Paris, chaque magasin, pour être maître de vendre un bon prix et ne pas avoir à redouter la concurrence de son voisin, choisit chez quelques fabricants, à des conditions imposées, 2, 4 ou 6 dessins, plus ou moins, qui lui sont exclusifs pour Paris seulement, et limite presque là ses assortiments. Mais notre maison qui est à Lyon, dont l'importance égale celle des plus grands magasins de l'Europe, choisit à prix débattus dans ces articles exclusifs et réunit dans ses mains les dessins de toutes ces maisons. On est donc forcé de reconnaître qu'aucun établissement en France ne peut offrir un aussi grand choix à des prix aussi réduits.

Citons un exemple, les sortes achetées en écrues et imprimées par la maison.

200 pièces Perse toutes couleurs, garanties bon teint, annoncées par les maisons de Paris comme grand sacrifice à 0 fr. 55, vendues dans nos magasins à 0 f. 45

200 pièces Perse camaïeux, à 0 55

100 pièces Perse enluminée, 8 et 10 couleurs, Pompadour et Louis VX, à 0 75

Désignation des séries de cretonnes.

200 pièces cretonne camaïeux, cachemire, Pompadour et autres genres, d'une valeur de 1,50, à 0 95

200 pièces cretonne, plus riches de genre et de coloris, d'une valeur de 2 fr., à 1 25

200 pièces cretonne, coloris variés, très-belle qualité et dessins très-riches, d'une valeur de 2 fr. 50, à 1 75

400 pièces cretonne, dessins des quatre principaux fabricants, leurs collections entières composées comme nous l'avons dit plus haut, des articles exclusifs des maisons de Paris, dont les plus chères ne dépassent pas 2 95

bien que vendues, dans la plupart des autres maisons, jusqu'ici 4 f. 50

N. B. — Incessamment paraîtra la nomenclature tous les autres articles vendus avec les mêmes avantages.

TIMOTHÉE TRIMM vient de signer avec le PETIT MONITEUR un traité qui assure à ce journal, à partir du 16 mars, sa collaboration exclusive pour trois années.

— Nous sommes priés d'informer nos lecteurs que M. FERRARI, chirurgien-dentiste de l'Ecole pratique franco-américaine de Paris, place de l'Hôtel-de-Ville, 15, maison Colombel, à Saint-Etienne, se rendra à Roanne sous peu de jours, pour s'y mettre à la disposition des personnes qui l'ont demandé.

Le numéro prochain donnera l'adresse de son cabinet.

Nous extrayons d'une excellente Etude écrite par M. Cerfber de Medelsheim, sur la culture de l'arbre à cacao, sur la fabrication du Chocolat et son importance industrielle, quelques observations fort justes qu'il est bon de répandre.

« C'est ici le lieu, dit M. Cerfber, de combattre la prévention injuste qui se manifeste quelquefois contre le bon marché en fait de Chocolat. Il est évident que c'est au bon marché, sans en faire cependant la question principale, que doit tendre l'industrie, surtout lorsqu'il s'agit des denrées alimentaires, et que toute prévention doit disparaître lorsque les efforts du commerce parviennent à faire du bon, tout en abaissant les prix de manière à mettre à la portée du plus grand nombre un produit qui défie toute concurrence.

« C'est le problème qu'a résolu M. Menier.

« Je pourrais, à côté d'une longue nomenclature des sophistications en exercice, indiquer les moyens de les découvrir. Mais à quoi bon ? S'applique-t-on à ces recherches dans un ménage, et ne vaut-il pas mieux s'adresser à une maison dont l'honnêteté est notoire, faire comme moi, consommer de confiance du Chocolat-Menier ?

« M. Menier me paraît s'être surtout préoccupé de l'intérêt des consommateurs, en mettant son Chocolat au meilleur marché possible ; on trouve souvent une résistance chez les détaillants, qui aiment mieux vendre un autre Chocolat, dont le prix leur laisse un plus grand bénéfice, sans s'inquiéter de la qualité qu'ils offrent à leurs acheteurs.

« Il est bon de se mettre en garde contre cette manœuvre et d'y résister, car beaucoup vendent des imitations et des contrefaçons à la place du vrai Chocolat-Menier, imitations ou contrefaçons qui portent préjudice au consommateur et peuvent nuire à la réputation de la maison Menier en substituant un produit inférieur ou défectueux à un produit de qualité supérieure. C'est parce que j'ai été moi-même victime de ces substitutions reprochables que je m'assure toujours de la provenance en exigeant l'étiquette véritable. »

Dans la série de ses Etudes sur l'Exposition universelle de 1867, quand M. Cerfber de Medelsheim est arrivé à l'industrie du Chocolat, il a choisi naturellement la maison Menier pour guide, parce que cette maison tient la tête de cette industrie et qu'elle en représente l'ensemble le plus complet par ses plantations de cacaoyers au Valle-Menier, Nicaragua, et par son usine de Noisiel, près Paris, le plus parfait modèle d'une fabrique de Chocolat.

L. B. 5-5 44

RHUMES, GRIPPE, ENROUEMENTS

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEBAU, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. 46

EVITEZ les GERÇURES des mains, des lèvres, ENGELURES, PELLICULES, en employant la Crème Simon, de Lyon. Se méfier des contrefaçons. Roanne, pharmacie GERBAY ; Charlieu, pharmacie GERBAY ; Saint-Etienne, pharmacie SUE.

AVANCES sur titres français et étrangers de 60 p. 0/0 à 3 p. 0/0 l'an et 1/2 p. 0/0 de commission. Prêts depuis 60 fr. jusqu'à 2 millions 1/2 ; placements en Rente française à 12 p. 0/0 l'an. S'adresser à la Banque des Actionnaires à Lyon, 15, rue Impériale. 100

LES MENES

Compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie, Etablie à Paris, rue Vivienne, 22.

Direction : M. ACHARD.

Fondée à Marseille, en 1831, la Compagnie vient de transférer son siège social à Paris, et de porter son capital de Deux à Cinq Millions.

Elle étend aujourd'hui ses opérations à toute la France et à l'Etranger.

S'adresser, à Roanne, à M. BALAVY, agent général, rue Impériale, 2. 157

Plus d'Extraction de Dents !!!

30 ANS DE SUCCÈS

Seul véritable BOL D'ARMÉNIE-MARMONT, élixir contre les plus fortes douleurs de dents, névralgies dentaires, engorgement des gencives, etc., seul approuvé comme remède souverain par les Facultés de médecine de Paris et autres, composé par le célèbre docteur MARMONT, chirurgien-dentiste de Paris (avec un flacon et la brochure, on peut se guérir soi-même), également inventeur de l'esthioménie, procédé qui arrête pour toujours et sans douleur toutes caries de dents.

Cette opération ne se fait que par M^{lle} BERT, seule élève et successeur du docteur Marmont, rue Centrale, 33, au 2^{me}, maison du café Central, à Lyon, près la rue Ferrandière.

Nota. — M^{lle} Bert se charge également de blanchir les dents les plus jaunes, par un procédé à elle seule connu, sans souffrance, plomber les dents et les racines avec un mastic blanc inaltérable. 153

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS

M. FERARY, M^{re}-DENTISTE

Place de l'Hôtel-de-Ville, 15.

A SAINT-ETIENNE

Spécialité pour les nouveaux dentiers succionnels sans ressorts, s'adaptant par la pression atmosphérique. Pièce partielle d'une ou plusieurs dents, sans ressorts ni crochets, se posant sans nécessiter d'extraction de racines, s'adaptant par la succion simple.

Ressemblance naturelle.

Guérison assurée des dents sans extraction.

Redressement des dents toujours certain chez les enfants.

Cédant aux demandes qui lui ont été faites par plusieurs habitants de Roanne, M. FERARY vient de très régulièrement, le 25 de chaque mois, et séjournera jusqu'au 26, à 4 heures du soir.

Visites à domicile sur demande. 2

HOTEL DU NORD.

BOURNICHON

CH.-DENTISTE

DE PARIS

arrivera dans peu de jours.

AVIS GÉNÉRAL

M. et M^{me} NORMAND

Dentistes, rue Sainte-Elisabeth, 83.

A ROANNE

Continuent, comme d'habitude, leurs opérations à toute heure, et font tout ce qui concerne l'art du dentiste. Pose des dents et dentiers aux prix les plus modérés.

Consultations et opérations gratuites tous les jours aux indigents. 60

Pour tous les articles non signés, MARION et VIGNAL

MERCURIALES

Dernier marché.	Roanne	Montbrison
Froment 1 ^{re} qualité	4 10	4 00
Froment 2 ^e id.	4 00	3 85
Froment 3 ^e id.	3 85	3 75
Seigle 1 ^{re} qualité	2 75	2 75
Seigle 2 ^e id.	2 65	2 60
Seigle 3 ^e id.	2 65	0 00
Orge	2 40	2 75
Avoine	1 70	1 80
Haricots	4 00	
Farine 1 ^{re} qualité	46 00	47 00
Farine 2 ^e id.	43 00	44 00
Farine 3 ^e id.	40 00	
Paille	3 20	3 75
Foin les 100 kilog.	6 25	6 50
Beurre le kilog.	2 20	2 40
OEufs la douzaine	55	65

ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de M^e LARUE, notaire au Coteau près Roanne (Loire).

VENTE VOLONTAIRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE DRAGUES ET CHALOUPES

Le lundi 15 mars 1869, à deux heures du soir, en l'Etude et par le ministère dudit M^e Larue, notaire au Coteau, il sera procédé à la vente publique et aux enchères de deux Machines à draguer et à piloter et de six Tones ou Charrières et trois Bachots, le tout stationnant dans les eaux de la Loire, à Roanne, aux abords du Pont.

L'une de ces Dragues, dite la Belle-Sophie, pourvue d'une machine horizontale à vapeur, système Flot, de la force de huit chevaux, peut extraire la quantité moyenne de 400 mètres cubes par jour.

L'autre, dite L'Ecosaise, pourvue d'une machine locomobile à vapeur de la force de cinq chevaux, peut extraire la quantité moyenne de 150 à 200 mètres cubes par jour.

MISES A PRIX :

1^o De la Belle-Sophie. . . 5,000 fr.

2^o et de L'Ecosaise. . . 4,000 fr.

NOTA. — On vendrait de gré à gré un Matériel complet de Terrassement, Forge, Charpente, etc.

S'adresser, soit audit M^e LARUE, notaire ; soit à M. MULET, entrepreneur, demeurant audit Coteau. 99

ALMANACHS. — L'Ami de la Famille. Voilà le véritable almanach de la famille chrétienne. Ici tout est orthodoxe, conforme à la bonne doctrine et à la sainte morale. L'auteur, foncièrement catholique, puise ses inspirations au foyer le plus pur. C'est la religion qui guide sa plume ; il nous la montre comme une mère, prodiguant tous les trésors de sa tendresse à ses enfants qui la respectent et qui l'aiment. Il y prêche l'amour du travail, de l'économie, de l'ordre, la charité fraternelle, la modération et le respect de ceux qui sont investis de l'autorité. Des histoires intéressantes, de charmantes fables, des réflexions morales récréent agréablement l'esprit et forment le cœur.

L'Almanach de l'Union catholique est frère de l'Ami de la Famille, et mérite comme lui une place au foyer domestique. Leur père commun est un fervent catholique de Lyon, M. L. BECOULET, qui par ses talents et son zèle a mérité d'être choisi par feu Antoine PÉRISSE pour être le directeur et le continuateur de son œuvre de prédilection : L'UNION CATHOLIQUE.

AVIS

L'UNION CATHOLIQUE publie une livraison chaque mois ; on souscrit par dizaine, centaine, etc. Par la poste, le prix de la dizaine est de 2 fr. 20 ; deux dizaines, 3 fr. 30 ; trois dizaines et au-dessus, 4 fr. 50 l'une. Les bureaux de l'Œuvre sont toujours dans la chambre du fondateur, M. ANT. PÉRISSE, rue Mercière, 47, à Lyon. — Adresser les demandes à M. le DIRECTEUR ou à M. LÉOPOLD BECOULET, Place St-Alexandre chez qui l'on trouve :

Collection de L'UNION CATHOLIQUE, depuis sa 3^e vol. in-18 fondation : . . . 2 50

— des Bulletins de l'Œuvre ; . . . 1 50

1 joli vol. in-18 . . . 1 50

— Almanach de l'Œuvre, de 32 pages. . . 1 40

— L'Ami de la Famille, 1867 et 1868, 126 pages . . . 2 25

Sainte Colline de Fourvière, avec plan de la colline 1 joli vol. in-18 3^e édition. 1

La Désertion des Campagnes, par Olivier Jeantet, 1 beau vol. in-12 recommandé par plusieurs Evêques . . . 2

La Vérité de la religion, par Mgr. l'Archevêque de Paris. — In-18 . . . 15

On donne 1/12.

L'Union à J.G. par St-Jure, un gros in-18 broché au lieu de 3 fr. . . 1 25

Conseils de la sagesse, par le p. Bouthaud, 1 gros in-12 au lieu de 3 fr. 1 25

Le Guide des pères et des mères, pour l'éducation physique et morale des enfants, par le docteur CHARDON, membre de plusieurs sociétés savantes,

approuvé par l'autorité ecclésiastique. 1 joli vol. in-18, broché, net . . . 1 50

Beaucoup de livres au rabais et dont plusieurs ne sont plus dans le commerce. 93

ne sont plus dans le commerce.

MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la

PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS.

1 fr. 50 le flacon.

Dépôts : à Roanne, M. GARNIER,

pharmacien ; à Montbrison, M. CHAUVÉ,

pharm. ; à Saint-Etienne, M. ARNAULT,

pharmacien. 19 12-10

Etalon Anglo-Arabe

A dater du premier avril prochain,

M. le comte de Pons, propriétaire, rési-

dant à Saint-Léger, commune de Pouilly-

les-Nonains, près Roanne (Loire),

Préviens les propriétaires qui auront

des juments à faire saillir qu'il tient à

leur disposition un Etalon anglo-arabe,

âgé de 4 ans, reçu par le directeur gé-

néral des haras et primé annuellement

par le gouvernement.

Pour juments de sang, la saillie sera

de dix francs.

Pour juments ordinaires, de six

francs. 105

A LOUER DE SUITE

Appartement complet au 1^{er}

AVEC ÉCURIE ET REMISE

Place Bourgneuf.

S'adresser à M^{me} Bouquet-Labarre,

quai du Bassin, à Roanne. 141.

A VENDRE

Magnifique Jardin anglais

près la gare de Roanne

Salle de verdure, beaux Arbres

et élégants Pavillons.

Prix, 6,500 francs.

S'adresser, pour traiter, à M. BALAVY,

rue Impériale, 2, à Roanne. 160

A VENDRE

Hôtel avec Ecurie et Remise

et une Fabrique de plâtre y attenant

Le tout situé à Vougy, sur la route de

Roanne à Marcigny

et tenu par M. Aublanc.

Les vastes locaux de cet établisse-

ment pourraient être utilisés à la fa-

LOCATION

Au jour
Et à l'heure
Dépôt chez M. Jules **BAJARD**
fils, rue Impériale, Roanne.

VÉLOCIPÈDES

Payables par fractions de 20 francs

Depuis les prix de 150, 200, 225, 235 et au-dessus

LOCATION

Au jour
Et à l'heure
Dépôt chez M. Jules **BAJARD**
fils, rue Impériale, Roanne.

65

LABRO

Plâtrier-peintre et décorateur
A Roanne, rue Sainte-Elisabeth, 71
Mme veuve LABRO, prévient le public
que, venant d'adopter à ses intérêts
M. LABRO Hippolyte, son parent, qui
exerce depuis longtemps la profession
de plâtrier-peintre-décorateur, sa maison
est en mesure de se charger de tous les
travaux qu'on voudra bien lui confier.
Comme par le passé, son magasin est
approvisionné de nombreux assortiments
de papiers peints de tout prix et
de tout choix. 147

AVIS

Un homme marié, sans enfant,
âgé de 30 ans, sachant lire et écrire,
connaissant parfaitement l'agriculture,
l'horticulture et l'arboriculture, et les
soins à donner aux chevaux, demande
de l'emploi.
S'adresser au bureau du journal, rue
Impériale, 70. 1-2 142

ON DEMANDE à acheter d'occa-
sion une Voiture
à quatre roues, suspendue, avec ou
sans capote.
S'adresser au bureau du Journal. 114

A VENDRE

2 PETITS CLOS situés au lieu des
Noix, à dix mi-
nutes de Roanne;
Une Maison et petit Jardin, rue des
Croix-Rouges, n° 4;
Une Maison, rue Mably, n° 4.
On donnera toutes sûretés et facilités
pour les paiements.
S'adresser au bureau du journal, rue
Impériale, 70. 10

A VENDRE

BELLE MAISON BOURGEOISE
Située à Roanne.
Prix 45,000 fr.
S'adresser à M. BALAVY, rue Impé-
riale, 2, à Roanne. 13

AVIS AUX PLÂTRIERS

Ils trouveront désormais chez M.
Guillet, marchand de bois au Coteau
(Loire), des linteaux de plafonds, forts
comme dimension 0m03 sur 0m01, au
prix exceptionnel de 42 fr. le mille
réduit à 3m. 11
Remise sur les affaires en gros.

ASTHME, SUFFOCATION,

oppression, toux nerveuse, catarrhe. Gué-
rison radicale et infaillible par le Remède
d'Abyssinie. La boîte, 5 fr. Envoi franco
contre timbres-poste, chez **Exibard**,
pharmacien, rue Saint-Martin, 125, à
Paris. — Cette préparation, dont l'effi-
cacité a été démontrée par les journaux
de médecine et par ses nombreux suc-
cès, est admise dans plusieurs hospices
de vieillards. — A Orléans, pharmacie
Lehaussois. L. B. 3-3 111

LAURENT-RICHARD

Prévient le Public qu'il se charge,
pour son compte, des Plâtres et Pein-
tures que l'on voudra bien lui confier,
à des prix très modérés.
On trouvera toujours chez lui le.

PAPIER MINÉRAL

TYBUR
Contre l'humidité et le salpêtre des murs
Breveté s. g. d. g. en France, en Belgique
et en Angleterre

GARANTI 5 ANS

Le seul jusqu'à ce jour qui préserve
de l'humidité les appartements
et les tentures de toutes natures
Dépôt à Roanne, chez MM. LAURENT-
RICHARD et JULIEN-VERGER, rue Im-
périale, 21. 9

Occasion unique

A vendre une voiture à quatre ressorts, toute
neuve, sans capote. On traiterait à 410 francs.
S'adresser à M. JOUBERT, cafetier au Coteau-
Roanne. 131

OCCASION

A VENDRE TOUT OU PARTIE
MATÉRIEL DE TISSAGE

Une Chaudière à coller, 12 Mètres
à cotonne complets, 15 Rouets, un Our-
dissoir, une Presse système Bouzy,
Râteaux, Peignes, Lisses, Navettes,
Perches, Broses, Bobinons, Che-
nons, etc.

Matériel de Carderie

Un Perroquet, un Batteur, 3 Cardes
à coton, Rouleaux à aiguiser, etc.

Une Locomobile

Ayant la force de 4 chevaux.

A CÉDER DROIT AU BAIL
DE MAISON OU USINE

Sise à Cusset (Allier)
Ecrire, pour le tout, à M. E. BOT, à
Cusset, près Vichy. 8

à louer de suite

Un Jardin bourgeois en très-
bon état, qui était occupé par M. Bou-
quet LAGENEVE.

S'adresser à Madame veuve GARDE,
rue des Aqueducs, n° 3. 134

ON DEMANDE un élève phar-
macien, ayant
fait quelques études.
S'adresser au Bureau du Journal, rue
Impériale, 70. 98

SIXIÈME ANNÉE

4 FRANCS 4
PAR AN 4

LE

MONITEUR

DES

TIRAGES FINANCIERS

Publiant les listes officielles de
tous les tirages d'Actions et d'Obliga-
tions françaises et étrangères,
ainsi que tous les renseignements
financiers utiles aux capitalistes.

Directeur et Rédacteur en chef :
J. PARADIS
Bureaux à Paris, rue Richelieu, 104
Succursale à Lyon, 5, r. de l'Impératrice.

4 FRANCS 4
PAR AN 4

SIXIÈME ANNÉE

FABRIQUE GÉNÉRALE

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
EN BOIS ET EN CUIVRE

Ancienne Maison **MULLER**, fondée en 1830. **L. COUSIN** successeur,
Passage Condorc, 11, à LYON.
Fournisseur des armées françaises et étrangères et des sociétés philharmoniques.
La réputation si justement méritée de la Maison **MULLER**, pour l'excellence
de ses instruments de bois, les soins tout particuliers qu'apportera M. COUSIN à
l'exécution des commandes qui lui seront faites, lui font espérer que la nombreuse
clientèle de M. Muller voudra bien lui continuer la confiance qu'elle accordait à
ce facteur.
Fourniture d'instruments de toutes factures, accessoires de toutes espèces,
abonnement de musique, etc., etc. 4-2 79

CAFÉ DE GLANDS DOUX



DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

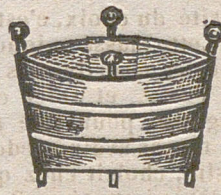
Ce Café est très-efficace dans les migraines,
maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour
les enfants et détruit les propriétés irritantes du
Café des Iles, auquel on peut utilement le mêler.
Il calme les irritations et donne l'émbonpoint.
— Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nom-
breuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut
exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des
bouts du paquet et à l'autre la signature :
LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

PLUS DE CHEVEUX BLANCS



De DICQUEMARE AÎNÉ, de ROUEN.
Pour teindre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe, sans
danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette teinture est supérieure à
TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'À CE JOUR.
Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris,
chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.
Roanne, chez M. MONTVENOUX, coiffeur-parfumeur, rue de la Paroisse. 23



BONNE OCCASION

Une grande quantité de
CAISSES A FLEURS
de diverses dimensions, en bon bois de chêne et toutes
neuves, à VENDRE bien au-dessous des prix ordinaires.
Lyon, rue Duguesclin, 27 (Brotteaux), près le Parc. 7-4 118

GRAND ASSORTIMENT DE PLUSIEURS MODÈLES

MACHINES A COUDRE
Françaises et Américaines

Systèmes HURTU et HAUTIN, CALLEBAUT, BERTHIER, MOLLIERE,
MAYER, ELIAS HOWE, A. B. HOWE, BARRÈRE et CAUSSADE,
WHEELER, WILSON (silencieuse), E. BRION, M. MEYRIES
Pour Tailleurs, Tailleses, Lingères, Chapeliers, à poser les vieux
élastiques, Cordonniers, Tapissiers, Fabricants de brides à sabots
MACHINES POUR FAMILLES DANS TOUTS LES PRIX
Piquettes à canon perfectionnées pour bottines, cousant dans les deux
sens. Cette machine, très-avancée, peut être employée par les Tailleurs et Tailleses.
Nouvelle machine américaine à tricoter les bas, pouvant en faire
douze paires par jour. — Brodeuses perfectionnées.
Nouvelle machine à boutonnière faisant toutes les coutures. — Un traité que
je viens de faire avec deux des principaux constructeurs à Paris, me permet de livrer à des
prix très-modérés d'excellentes machines. — Je peux livrer d'excellentes machines renforcées
pour Tailleurs au prix de 280 francs, avec garantie de cinq ans. — A quelque prix que l'on
puisse vous offrir des machines à coudre, mon traité me permet de les céder à meilleur marché
GRANDES FACILITÉS POUR LES PAYEMENTS
En vendant les machines, le sieur T. MARTIN se charge de former les ouvrières à les faire
fonctionner parfaitement. — Il se charge aussi de tous entretiens et réparations des machines.
Atelier et Dépôt chez M. T. MARTIN, quai de l'Isle, n° 5, maison MAHAUT,
et rue Sainte-Elisabeth, n° 49, à Roanne.
Diverses Machines d'agriculture, diverses Machines à battre le blé,
pour Manège et Locomobile, Faucheuses, Faneuses, Moissonneuses,
nouveau Moulin à fariner, pour les campagnes, etc. 15

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE

DE L'HORTICULTURE

DE L'ÉCONOMIE RURALE ET DES INTÉRÊTS DE LA PROPRIÉTÉ

FONDÉ ET DIRIGÉ

PAR J. A. BARRAL

Avec concours d'Agriculteurs et d'Horticulteurs de toutes les parties de la France et de l'Etranger.
Le Journal de l'Agriculture, qui est entré le 20 juillet 1868 dans sa troisième année
d'existence et de succès, et dont la Société compte déjà plus de 700 membres fondateurs ou
correspondants, est le plus complet de tous les Journaux agricoles et paraît le 5 et le 20 de
chaque mois en un cahier de 160 pages avec de nombreuses gravures noires dans le texte, et
des planches noires ou coloriées hors texte. — Il forme, par an, 4 magnifiques volumes de
800 à 900 pages chacun.

PRIX D'ABONNEMENT :

1 an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.; 3 mois, 7 fr.; 1 numéro, 1 fr. 50 cent.
(Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.) 6

— AVIS —

Le Tapioca, les Pâtes et les Farines de la Maison **Groult jeune** (Hors
concours. — Exposition universelle 1867. Classe 91), sont l'objet de nombre-
ses contrefaçons. Exiger la marque de fabrique. 4-4 119

15 MAI TOULOUSE TIRAGE

Gros lot, 100,000 fr. — 19,000 fr. — Lots divers. — Espèces.
Lot supplémentaire : Statue de sainte Germaine, valeur artistique, 10,000 fr.
que le gagnant peut échanger contre 5,000 fr. en espèces.
Billets à 25 centimes. — 20 billets pour 5 francs.

Adr. mandats : Paris, Bureau central, 22, rue du Bouloi. — Toulouse, LACROIX, banquier. 156

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^o, RUE JACOB, 56, A PARIS

LA CHASSE ILLUSTRÉE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

DES PLAISIRS DE LA FERME ET DU CHATEAU

ILLUSTRÉ PAR LES ARTISTES LES PLUS DISTINGUÉS

Ce journal, spécialement destiné aux amateurs de la chasse et de la pêche, paraît tous les
samedis depuis le 3 août 1867, dans le format de l'Illustration et de la Mode illustrée, et contient
dans chaque numéro des récits de chasses, de pêches, de voyages, des études sur l'acclimatation,
la pisciculture, l'économie rurale, etc., accompagnés de magnifiques gravures.
Un numéro est envoyé gratis à tous ceux qui en font la demande, par lettre affranchie, à
l'administration.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.

Les abonnements se prennent pour un an, six mois ou trois mois.

Ils sont payables d'avance et partent du 1^{er} de chaque mois.

ON S'ABONNE :

A Paris, chez MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^o, rue Jacob, 56,
et, dans les départements, chez tous les libraires et directeurs de la poste.



CAFÉ DES GOURMETS

Le Café des Gourmets est un choix des meilleurs cafés des Iles,
exclusivement composé des espèces les plus belles et les plus dé-
licates, garanti exempt de tout mélange.

Les soins exceptionnels qui ont présidé au choix du Café des
Gourmets en font un produit d'élite, d'une supériorité qui
défie toute comparaison.

Il n'a rien de commun avec les produits du commerce, qui ne
sont, pour la plupart, que des mélanges de chicorée ou d'autres
substances indigènes analogues. Il n'est pas seulement le MEILLEUR
DES CAFÉS, il est, en outre, par son prix et par sa qualité, le plus
ÉCONOMIQUE.

Le Café des Gourmets n'a plus besoin d'éloges : déjà le
jury de l'Exposition universelle de Londres lui avait décerné la
MÉDAILLE D'HONNEUR, en 1862, et sa supériorité vient d'être à
nouveau proclamée par deux MÉDAILLES dont seul il a été honoré à
l'Exposition universelle de Paris 1867.

La fraude n'a pas manqué d'exercer sa coupable industrie sur un
produit aussi justement apprécié que le Café des Gourmets,
ni de produire des contrefaçons; les consommateurs doivent exiger
sur les boîtes la signature des producteurs, ci-contre.

La consommation du Café des Gourmets, qui, en 1864,
avait été de 1,810,230 kil., a été de 1,920,600 kil. en 1865 et de plus
de 2,500,000 kil. en 1866; ce qui donne, à 80 tasses par 1/2 kil.,
400,000,000 de tasses.

LES CHOCOLATS

Et le Tapioca des Gourmets préparés par MM. TREBUCIEN
FRÈRES, dans leur usine de la rue de Lagny, 48 et 50, sont de qua-
lité supérieure. Ils se trouvent, comme leur Café, dans toutes les
villes de France et de l'Etranger, chez les principaux commerçants.

Se trouve dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et marchands de comestibles.